

OBJET : approbation du compte administratif 2003 - budget de Revitalisation des Sites Industriels

LE CONSEIL,

Réuni sous la présidence de Monsieur Gérard DEL MONTE, 1^{er} adjoint, le Maire s'étant retiré au moment du vote, délibérant sur le compte administratif 2003 du budget de Revitalisation des sites industriels, dressé par Monsieur Pascal BEAUDET, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L 612-12 et L 2121-14,

A la majorité des membres du Conseil, Madame GIULIANOTTI et les membres du groupe "U.M.P." s'étant abstenus, les membres du groupe "Union pour un Nouvel Aubervilliers" ayant voté contre,

DELIBERE :

- 1° - donne acte de la présentation ci-après du compte administratif 2003,
- 2° - constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion,
- 3° - arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

1^{er} Adjoint,

Gérard Del Monte

